

Comment financer ma première voiture?

Acheter une voiture d'occasion

Marco a 21 ans, est menuisier et habite à la campagne. Il est dépendant des transports en commun tant pour son travail que dans sa vie privée. Son lieu de domicile est toutefois mal desservi. C'est pourquoi il aimerait avoir sa propre voiture. Pour le moment, il ne peut toutefois pas se permettre un véhicule neuf. Il envisage donc d'acheter une voiture d'occasion.



Achat d'une voiture d'occasion

En faisant des recherches sur l'achat d'une voiture d'occasion, Marco se rend compte que l'achat et la vente de véhicules de seconde main sont très populaires: en Suisse, il se vend chaque année près de trois fois plus de voitures d'occasion que de voitures neuves.

Marco repère une annonce du concessionnaire SecondDrive^[1] pour une VW Golf GTI d'occasion au prix de 8000 francs. La voiture a été mise en circulation en 2010, affiche 140 000 kilomètres au compteur et a passé le contrôle technique récemment.

► **Le contrôle technique** En Suisse, les véhicules doivent être expertisés régulièrement. Ce contrôle vise à déterminer si un véhicule est conforme aux dispositions légales de sécurité. Les services cantonaux des automobiles sont chargés de réaliser le contrôle technique. Dans certains cantons, des centres techniques indépendants (par exemple le TCS) peuvent aussi s'en charger. Le contrôle technique doit être réalisé aux intervalles suivants:

- 1^{er} contrôle: cinq ans après la mise en circulation
- 2^e contrôle: trois ans plus tard
- Ensuite: tous les deux ans

Ces échéances sont liées au véhicule et dépendent donc de l'éventuelle cession de celui-ci à une autre personne et, le cas échéant, du moment de la vente. La mention «véhicule expertisé» est un bon indicateur dans le cas d'un véhicule d'occasion. Elle signifie que le véhicule a été contrôlé récemment et qu'il a été considéré apte à la circulation. Cela ne veut toutefois pas dire que la voiture est exempte de défauts. C'est pourquoi il faut toujours vérifier en détail l'état d'un véhicule d'occasion avant de l'acheter.

Marco est emballé par l'offre du concessionnaire SecondDrive et aimerait acheter la voiture sur-le-champ. Mais son amie Amélie, qui est mécatronicienne d'automobiles et connaît donc bien le marché des véhicules d'occasion, l'invite à la prudence et évoque plusieurs points que Marco devrait absolument prendre en compte avant l'achat.

Avantages et inconvénients de l'achat d'une voiture d'occasion

Avantages

- Pour les personnes qui prévoient d'utiliser leur véhicule **longtemps** et **fréquemment**, l'achat d'une voiture revient moins cher que l'abonnement voiture, la location de voiture ou l'autopartage.
- Lorsque l'on achète une voiture d'occasion, on en devient propriétaire. On peut donc y apporter les changements que l'on souhaite et la revendre à tout moment.
- Le prix d'achat d'une voiture d'occasion est nettement inférieur à celui d'une voiture neuve équivalente.

Inconvénients

- Les frais d'entretien et de réparation d'une voiture d'occasion sont souvent plus élevés que ceux d'une voiture neuve.
- Il est difficile d'évaluer l'état et la valeur d'une voiture d'occasion par rapport à d'autres méthodes de financement.
- Le choix des modèles et des équipements disponibles est plus limité que pour les voitures neuves.

Les répercussions financières de l'achat d'une voiture d'occasion

«Il est important de ne pas tenir compte uniquement du prix d'achat de la voiture, mais aussi des coûts futurs», l'avertit Amélie. Ceux-ci peuvent varier fortement en fonction du modèle, de l'état du véhicule et du style de conduite. De manière générale, il faut tabler sur environ 500 francs par mois, soit 60 centimes le kilomètre parcouru (état en 2023). Amélie a raison de signaler ces coûts ultérieurs. Environ deux tiers de ces frais sont des coûts fixes, c'est-à-dire des coûts, souvent d'un même montant, à assumer régulièrement et qui ne varient pas à court terme.

Il s'agit notamment des coûts suivants:

- Assurance automobile: l'assurance responsabilité civile des véhicules automobiles est obligatoire et couvre les éventuels dommages matériels et corporels que Marco pourrait causer à des tiers avec son véhicule. Elle coûte entre 500 et 1000 francs par an. Une assurance casco complète couvre également les dommages causés à son propre véhicule. Elle coûte entre 1000 et 2000 francs par an, mais n'est pas obligatoire. Le montant de la prime d'assurance dépend de l'âge de la conductrice ou du conducteur, du canton d'immatriculation ainsi que de l'ancienneté du véhicule et des kilomètres parcourus chaque année.
- Taxes: une taxe sur la circulation routière est due chaque année pour une voiture. Cette taxe varie d'un canton à l'autre. Dans le canton de Vaud, Marco devrait payer une taxe de circulation de quelque 590 francs par an pour sa VW Golf GTI, contre seulement 280 francs environ dans le canton du Valais (état en 2023 pour ces deux exemples). Le principe suivant s'applique: plus la voiture est lourde et puissante, plus la taxe de circulation est élevée.
- Décote fixe: une voiture perd chaque jour de sa valeur. C'est au cours des premières années que la perte de valeur est la plus importante; ensuite, elle se stabilise. Marco ne doit pas déboursier d'argent au titre de cette décote fixe, mais il doit en tenir compte s'il souhaite un jour revendre sa voiture.
- Frais de stationnement: les frais de parking ou de garage dépendent en grande partie de la situation géographique et oscillent entre environ 50 et 300 francs par mois. Dans les villes, les places de stationnement sont souvent chères.
- Vignette autoroutière: pour pouvoir circuler sur les autoroutes suisses, Marco doit avoir une vignette autoroutière, qui coûte 40 francs par an.
- Nettoyage du véhicule: les Suisses dépensent en moyenne 150 francs par an pour l'entretien de leur véhicule.

En plus des coûts fixes, il faut ajouter les coûts variables. Ces coûts seront plus ou moins élevés en fonction de l'utilisation du véhicule et du style de conduite. Il s'agit notamment des coûts suivants:

- Carburant: les modèles anciens ainsi que les voitures puissantes et lourdes consomment généralement plus de carburant. Des frais de recharge s'appliquent pour les véhicules électriques.
- Décote variable: l'ancienneté du véhicule, mais aussi les kilomètres au compteur ont une influence sur la perte de valeur d'une voiture. Ainsi, une VW Golf GTI construite la même année que celle de Marco mais n'affichant que 100 000 kilomètres au compteur aura plus de valeur que la Golf de Marco. Marco ne doit non plus rien déboursier au titre de cette décote variable. Il doit toutefois aussi en tenir compte au cas où il souhaiterait revendre un jour sa voiture.
- Entretien et réparations: Marco doit prévoir entre 400 et 800 francs par an environ pour l'entretien, le test antipollution et le contrôle technique. Il faut y ajouter les éventuels frais de réparation en cas de dommages. Marco met 500 francs de côté

par année à cet effet. De manière générale, l'entretien et les réparations sont plus coûteux pour les voitures d'occasion que pour les véhicules neufs.

- Pneus: les pneus doivent être changés après environ 30 000 kilomètres, et, dans tous les cas, après huit ans. Marco a besoin de pneus d'hiver et de pneus d'été. On trouve des pneus bon marché pour environ 80 francs, soit 320 francs pour un train (4 pneus). Il faut ajouter les frais de montage.
- Amendes: les amendes relèvent aussi des frais variables. Les délits mineurs sont sanctionnés par des amendes de 250 francs au maximum; cela est agaçant mais reste abordable. En revanche, les délits de la circulation plus graves peuvent peser lourd sur le budget.

Le graphique ci-contre montre la part représentée par les différents frais dans les coûts totaux au kilomètre.

Quels sont les éléments à prendre en compte lors de l'examen de l'état d'une voiture d'occasion?

Marco prend bien note des remarques d'Amélie et réalise un calcul précis des frais liés à l'achat d'une voiture. Une fois certain que l'achat et l'utilisation d'une voiture d'occasion ne lui causeront pas de problèmes financiers, il veut regarder de plus près la VW Golf GTI proposée par SecondDrive. Amélie lui donne encore deux conseils importants:

- Il est important d'avoir un contrat écrit: du point de vue légal, l'achat d'une voiture d'occasion ne nécessite pas un contrat écrit.^[2] Amélie recommande néanmoins de n'acheter un véhicule d'occasion que sur la base d'un contrat écrit. Cela permet d'éviter les malentendus et, en cas de conflit, Marco disposera d'un document pouvant servir de preuve. Pour connaître les points qui devraient figurer dans le contrat d'achat d'une voiture d'occasion, cliquez [ici](#).
- Il faut effectuer un examen détaillé de l'état du véhicule: Amélie fait remarquer à Marco qu'il doit vérifier en détail l'état de la VW Golf GTI. En effet, s'il découvre des défauts seulement après avoir acheté la voiture et que ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie convenue mutuellement, il devra prouver que ces défauts existaient déjà avant l'achat du véhicule. S'il n'est pas en mesure de le faire, il devra assumer lui-même les coûts de la réparation. Si vous ne souhaitez pas estimer vous-même l'état d'un véhicule d'occasion, vous pouvez mandater une experte ou un expert neutre qui s'en chargera contre rémunération. Vous pouvez par exemple recourir au [test occasion TCS](#).

PART DES DIFFÉRENTS COÛTS DANS LES COÛTS TOTAUX

en %



Graphique 1. Source: graphique interne

Abonnement voiture: bon à savoir

- Un abonnement voiture est conclu en ligne.
- De tels abonnements ont généralement une durée minimale. Ils peuvent ensuite être résiliés chaque mois.
- Il est parfois possible d'acheter la voiture à l'échéance de l'abonnement.
- En règle générale, les voitures utilisées dans le cadre d'abonnement peuvent circuler à l'étranger.

Plutôt que d'acheter une voiture d'occasion, quelles sont les autres solutions envisageables?

Leasing: Marco pourrait aussi prendre une voiture en leasing. Il devrait alors payer une mensualité de leasing, des intérêts et des frais annexes. L'avantage du leasing est notamment la possibilité de conduire de nouveaux modèles de voiture dont on ne pourrait pas se permettre l'achat. Cependant, les coûts totaux du leasing sont toujours plus élevés que ceux de l'achat.

De plus, en tant que preneur de leasing, Marco ne peut apporter aucune modification à la voiture car il n'en est pas propriétaire.

Achat d'une voiture neuve: Marco pourrait également envisager l'achat d'un véhicule neuf. Les voitures neuves étant toutefois souvent beaucoup plus chères que les voitures d'occasion, il devrait disposer de davantage d'économies.

Comparaison des différentes méthodes de financement

Le tableau suivant présente les coûts approximatifs de toutes les méthodes de financement d'une voiture dont la valeur à neuf est de 20 000 francs.

	Paiement en espèces	Crédit en espèces	Leasing	Abonnement voiture	Location de voiture	Autopartage
Prix d'achat de la voiture	20 000 francs	20 000 francs	20 000 francs	20 000 francs	20 000 francs	20 000 francs
Taux d'intérêt annuel	-	En règle générale, entre 4,5% et 9,9%	En règle générale, entre 3,9% et 5,9%	-	-	-
Coûts mensuels (sans frais accessoires)	-	Entre 210 et 550 francs par mois, en fonction de la durée et du taux d'intérêt	Entre 420 et 620 francs par mois env., en fonction de la durée et du taux d'intérêt	Entre 420 et 1300 francs par mois env., en fonction de la durée de l'abonnement et du kilométrage inclus	<ul style="list-style-type: none"> Entre 1200 et 2400 francs par mois, en fonction de la durée de location. Tarifs journaliers entre 50 et 120 francs pour une durée de location allant jusqu'à un mois 	<ul style="list-style-type: none"> Tarif horaire entre 2 et 5 francs et tarif au km entre 0,65 et 1 franc. Forfaits journaliers entre 90 et 170 francs
Durée	-	En règle générale, entre 6 mois et 5 ans	En règle générale, entre 2 et 4 ans	Entre 3 mois et 4 ans	En règle générale, entre quelques jours et un an	En règle générale, entre quelques heures et quelques jours

Coûts liés à l'entretien du véhicule	Pour ce type de voiture, les coûts induits par les taxes, les assurances, l'entretien, le carburant et le stationnement sont compris entre 520 et 770 francs par mois, en fonction du lieu de domicile et des kilomètres parcourus.	Pour ce type de voiture, les coûts induits par les taxes, les assurances, l'entretien, le carburant et le stationnement sont compris entre 520 et 770 francs par mois, en fonction du lieu de domicile et des kilomètres parcourus.	Pour ce type de voiture, les coûts induits par les taxes, les assurances, l'entretien, le carburant et le stationnement sont compris entre 520 et 770 francs par mois, en fonction du lieu de domicile et des kilomètres parcourus.	<ul style="list-style-type: none"> Tous les coûts à l'exception des coûts de carburant et de stationnement sont compris dans le prix de l'abonnement. Coûts d'une place de parking privée: entre 100 et 300 francs par mois, en fonction du lieu de domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les coûts à l'exception des coûts de carburant et de stationnement sont compris dans le prix de l'abonnement. Coûts d'une place de parking privée: entre 100 et 300 francs par mois, en fonction du lieu de domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les coûts à l'exception des coûts de stationnement sont compris dans les tarifs. Coûts de stationnement: entre 2,50 et 3 francs de l'heure et entre 6 et 50 francs par jour
---	---	---	---	---	---	---

Propriétaire	La voiture appartient à Marco après l'achat.	La voiture appartient à Marco après l'achat.	La voiture n'appartient pas à Marco.			
---------------------	--	--	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

Pour quel type d'utilisation ce mode de financement est-il indiqué?	<ul style="list-style-type: none"> Pour une utilisation régulière pendant plusieurs années. Pour les personnes qui souhaitent devenir propriétaires de leur voiture. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour une utilisation régulière pendant plusieurs années. Pour les personnes qui souhaitent devenir propriétaires de leur voiture mais qui ne peuvent ou ne veulent pas payer les frais d'acquisition en une seule fois. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour une utilisation régulière pendant plusieurs années. Pour les personnes qui souhaitent répartir les frais d'acquisition sur plusieurs années. 	Pour une utilisation occasionnelle pendant quelques mois.	Pour une utilisation occasionnelle pendant quelques jours/semaines.	Pour une utilisation occasionnelle pendant quelques heures voire une journée.
--	--	--	--	---	---	---

Remarques	Marco doit avoir épargné l'équivalent du prix de vente intégral avant d'acheter la voiture. Dans l'idéal, elle met chaque mois de côté un pourcentage déterminé de son salaire et fixe ainsi le budget alloué à l'achat de sa voiture.	Un crédit est toujours plus coûteux qu'un achat en espèces. Il s'agit d'une dépense régulière qui doit être planifiée de manière fixe dans son budget.	Dans le cas du leasing, Marco paie régulièrement un montant fixe d'avance. Elle doit planifier ce montant de manière fixe dans son budget.	Avec un abonnement voiture, Marco paie régulièrement un montant fixe d'avance. Elle doit planifier ce montant de manière fixe dans son budget.	Dans le cadre de la location de voiture, Marco paie un montant fixe d'avance. Elle doit planifier ce montant de manière fixe dans son budget.	Dans le cas de l'autopartage, les coûts s'entendent généralement au kilomètre et à l'heure. L'intérêt de cette formule dépend largement de l'utilisation personnelle.
------------------	--	--	--	--	---	---

Note de bas de page:

[1] Il s'agit d'un garage fictif.

[2] Si l'acheteur et le vendeur sont d'accord avec les différents points du contrat, celui-ci entre légalement en force. Plus précisément, «les parties ont, réciproquement et d'une manière concordante, manifesté leur volonté» (art. 1, al. 1, CO). Cette manifestation peut être «expresse» ou «tacite» (art. 1, al. 2, CO).

L'accord entre les parties doit se fonder sur l'engagement du vendeur à livrer la chose vendue à l'acheteur et à lui en transférer la propriété et sur l'engagement de l'acheteur à payer le prix de vente (art. 184, al. 1 CO).